Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU ID:064-200067262-20200728-29\_200728\_DIV-DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### **SÉANCE DU 28 JUILLET 2020**

Etaient Présents 54 titulaires, 5 suppléants, 10 conseillers ayant donné pouvoir

Présents :

Dany BARRAUD, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Jean-Jacques BORDENAVE, Jean-Claude COUSTET, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOIPE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÉS, Marc OXIBAR, Bernard UTHURRY, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Anne SAOUTER, Patrick MAILLET, Brigitte ROSSI, Jean-Maurice CABANNES, Jean CONTOU CARRERE, Dominique QUEHEILLE, Raymond VILLALBA, Daniel LACRAMPE, Nathalie PASTOR, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE

Suppléants: Anne-Marie BARRERE suppléante d'André BERNOS, Jean-Philippe FLORENCE suppléant de Fabienne TOUVARD, Serge MAUHOURAT suppléant d'Ophélie ESCOT, Thérèse LASMARRIGUES-MARQUIS suppléante de Philippe SANSAMAT, Lauriane TRESSERRE suppléante de Gérard LEPRETRE

Pouvoirs:

David MIRANDE à Claude LACOUR, Jean CASABONNE à Martine MIRANDE, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Anne BARBET à Dominique QUEHEILLE, Stéphane LARTIGUE à Patrick MAILLET, Chantal LECOMTE à Raymond VILLALBA, Philippe GARROTÉ à Marie-Lyse BISTUÉ, Martine LARROUCAU à Brigitte ROSSI, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Christophe GUERY à Daniel LACRAMPE

Absents:

Alain CAMSUSOU (excusé), Rose Elisabeth LOPEZ, Laurence DUPRIEZ

**RAPPORT N° 29-200728-DIV-**

**DECISIONS DU PRESIDENT:** INFORMATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le

ID: 064-200067262-20200728-29\_200728\_DIV-DE

#### M. UTHURRY expose:

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L5211-10 et L2122-22,

Vu les délibérations du Conseil Communautaire en date du 18 janvier 2017, du 09 novembre et du 20 décembre 2017 portant délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

Vu la Loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19, et notamment son article 11.

Vu l'Ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 sur les mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux pour faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19,

Vu l'Ordonnance n° 2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19, notamment son article 1, et son article 4,

Considérant que Monsieur le Président est tenu de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Communautaire des décisions prises en vertu des articles susvisés, ces informations étant complétées par les décisions prises en vertu de la Loi d'urgence et les ordonnances subséquentes,

# 1) Décisions prises par Monsieur Daniel LACRAMPE, Président en fonction jusqu'au 17 juillet, en vertu des délégations de pouvoir accordées par les délibérations susvisées :

Date	Type d'acte	Décision	Montant
04/11/2019	Commande	Piscine Oloron : Tranchée pour canalisations eau et gaz Attributaire :GASPE	1 320.00 € TTC
13/12/2019	Commande	Bande passante Attributaire : MAN	3 893.74 € HT
13/01/2020	Commande	Machine à brouillard Attributaire : AES	1 153.07 € HT
21/01/2020	Commande	Etude subaquatique du Pont d'Enfer Attributaire : ROMEUF	7 460.00 € HT
23/01/2020	Commande	Diagnostic et projet de confortement du Pont d'Enfer Attributaire : GETEC	14 240.00 € HT
31/01/2020	Commande	Commission de sécurité Fénart Attributaire :CGED:	1 294.05 € TTC
27/02/2020	Commande	Aire des Angles : Elagage arbres Attributaire :Jardin des Vallées:	1 760.00 € TTC
20/02/2020	Marchés Publics	Réalisation de topofiches vélo de route en partenariat avec la CCVO Attributaire : SARL Bivouac Organisation	14 900.00 € HT
10/02/2020	Marchés Publics	Conception du topoguide de randonnées pédestres Attributaire : Agence Valeurs du Sud	8 460.00 € HT

Date Type d'acte Décision ID: 064-200067262-20200728-29\_200728\_DIV-DE Etude géologique pour le Pont d'Enfer (mise en place en urgence de 22 999.98 € HT 03/03/2020 Commande l'instrumentation de surveillance) Attributaire: SAGE INGENIERIE Entretien des chemins du PLR -Vallée d'Aspe. Piémont Oloronais et Vallée de Barétous Lot n°1: Entretien des sentiers Basse Vallée 4 878.58 € HT Attributaire: SARL BORTHELLE Lot n°2: Entretien des sentiers Vallon Est 13 683.07 € HT Attributaire: ESTIVADE D'ASPE Lot n°3: Entretien des sentiers 06/05/2020 Marchés Publics **Vallon Ouest** 14 628.27 € HT Attributaire : PEPINIERE D'ENTREPRISES Lot n°4: Entretien des sentiers Haute Vallée 9 405.34 € HT Attributaire: SARL BORTHELLE Lot n°5: Entretien des sentiers du Piémont Oloronais et vallée de 7 329.06 € HT Barétous Attributaire: ETIVADE D'ASPE Acquisition de 2 bennes à ordures ménagères neuves ou d'occasion récente avec reprise d'un ancien véhicule Lot n°1 : Benne à ordures Ménagères 18/05/2020 Marchés Publics de 14 à 16 m3 s/ chassis 19T 137 000.00 € H Attributaire: EURL BOM SERVICE Lot n°2 : Camion benne à ordures Déclaré sans Ménagères de 7 m3 s/ chassis 7T5 suite Définition de la "Maison de vacances Marchés Publics du futur" 25/05/2020 24 975.00 € HT Attributaire: Agence DESURB Réfection du platelage bois des passerelles sur les Gaves d'Aspe et Marchés Publics 168 860.75 € HT 29/05/2020 d'Ossau Attributaire: ID VERDE Impression du topoquide de randonnées pédestres 02/06/2020 Commande 2 980.00 € HT Attributaire: Imprimerie Charont Siège: Changement carte électronique groupe extérieur clim 02/06/2020 Commande 1 600.49 € TTC réversible Attributaire: INTER ENERGIE: Attribution du marché de maîtrise 03/06/2020 Marchés Publics 78 500.00 € HT d'œuvre pour les travaux de

Affiché le

8\_DIV-DE

Date	Type d'acte	Décision	Affiché le ID : 064-20	0067262-20200728-29_200728
		sauvegarde du Pont d'Enfer Attributaire : ANTEA GROUPE		
04/06/2020	Commande	Crèche llot mômes : Création préau Attributaire :BORDATTO:		26 520.00 € TTC
	Marchés Publics	Travaux d'aménagement de la s de réunion R+1 du Pôle économ		
		Lot 01 "Plâtrerie" Attributaire : NAYA		3 783.46 € HT
22/06/2020		Lot 02 "Menuiserie" Attributaire : SESTIAA		6 742.00 € HT
22/00/2020		Lot 03 "Électricité" Attributaire : INEO AQUITAINE		9 409.81 € HT
		Lot 04 "Plomberie/Sanitaire" Attributaire : DOMINGUEZ		2 091.00 € HT
		Lot 05 "Peinture" Attributaire : NAYA		5 366.92 € HT
22/06/2020	Marchés Publics	Crech'ndo : Installation du rafraichissement (clim) Attributaire : SARRAT		37 113.58€ TTC
	Marchés Publics	Mise en place d'un réseau de po numériques valorisant l'offre touristique (groupement de commande Office Tourisme/ CO		
26/06/2020		Lot 01 Application full web regroup l'ensemble de l'offre touristique de Pyrénées béarnaise et de la Vallé l'Aragon Attributaire : BNG Interactive Technologies	es	9 050.00€ HT
		Lot 02 Fourniture et pose d'un mo NFC extérieur, de 80 tags NFC et tablettes Wifi Attributaire : BNG Interactive Technologies		7 357.50€ HT.
		Lot 03 Fourniture et pose d'un aut montable sur rack compact Attributaire : Sté AUDIOMASTER	omate	6 711.81€ HT
29/06/2020	Commande	Mise au norme portes coupe feu Espace Jéliote Attributaire : Martech	ı	1 884.00 € HT
29/06/2020	Marchés Publics	Recherche de sites de valorisat de traitement des déchets inerte (étude POCTEFA) Attributaire : Société RECOVERIN	es	45 950.00 € HT
30/06/2020	Commande	Réseaux de son, lumière, vidéo informatique Attributaire : Audiomaster	et	3 125.78 € HT

Affiché le

DIV-DE

Date	Type d'acte	Décision ID: 064	200067262-20200728-29_200728_
03/07/2020	Commande	MSAP: Aménagement chemins piétonniers Attributaire :LANSELOT:	6 549.30 € TTC
08/07/2020	Commande	Ilot Mômes : Réparation volets roulants Attributaire :COSTA:	2 467.20 € TTC
15/07/2020	Marchés Publics	Travaux de sauvegarde du pon d'Enfer - Pêche de sauvegarde Attributaire : MIFENEC	t 1 777.16 € TTC
15/07/2020	Marchés Publics	Travaux de sauvegarde du pon d'Enfer - Instrumentation de suiv des fissures Attributaire : SAGE	

#### INFORMATION DE LA PRÉEMPTION COMMUNAUTAIRE SUR UN BIEN SITUÉ SUR LES PARCELLES AB 42 ET AB 135 À BIDOS

Conformément à la délibération du 20 décembre 2017, modifiant la délibération du 18 janvier 2017, et en vertu de l'article L5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président informe qu'il a exercé le DPU sur une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) reçue le 28 mai 2020 pour la somme de 94 500 €.

Le bien est cadastré AB 42 et AB 135 pour 4 675 m², Lieu-dit du Camou, dans le périmètre du parc d'activité d'intérêt communautaire de BIDOS - Camou.

Cette préemption communautaire est justifiée sur le fait que :

- La CCHB est compétente en matière de « Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire »,
- Le bien en question est situé dans le périmètre du Parc d'Activités de BIDOS Camou,
- L'étude d'acquisition de l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) Béarn Pyrénées, en date du 29 janvier 2018, préconisait l'intérêt de mener une opération d"aménagement au regard de son état et de l'obsolescence des bâtiments présents sur la parcelle AB 135, comprenant une déconstruction et la dépollution du site afin de disposer d'une nouvelle entité foncière vierge pour accueillir de nouvelles activités économiques, proches du centre-ville de la Commune. L'EPFL estimé ce bien à 83 859 € en date du 29 janvier 2019.

Conformément à l'article R213-10 du Code de l'Urbanisme, le vendeur dispose de 2 mois, à compter de la réception de l'offre pour faire connaître sa décision, soit qu'il accepte le prix proposé de 83 859 €, soit qu'il renonce à l'aliénation de son bien.

Pour votre information. Un plan graphique du bien ainsi que tous renseignements utiles peuvent être demandés au Pôle Urbanisme de la CCHB, 9 rue Révol à OLORON-SAINTE-MARIE (05.59.10.35.72).

- 2) Décisions prises par Monsieur Daniel LACRAMPE, Président en fonction jusqu'au 17 juillet, en vertu des délégations exceptionnelles accordées par les ordonnances susvisées:
- Décision n° 2020-01 du 24 avril 2020 relative à l'attribution de subventions et participations à des organismes extérieurs co-financés par la CCHB pour 2020

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

Affiché le

Cette décision a été transmise en intégralité par mail du 24

ID: 064-200067262-20200728-29\_200728\_DIV-DE

Décision n° 2020-02 du 22 avril 2020 relative à la réouverture partielle des déchèteries du territoire de la Communauté de Communes du Haut-Béarn Cette décision a été transmise en intégralité par mail du 24 avril 2020

- Décision n° 2020-03 du 13 mai 2020 relative au Fonds de prêt de solidarité et de proximité mis en place par la Région Nouvelle-Aquitaine Cette décision a été transmise en intégralité par mail du 5 juin 2020
- Décision n° 2020-04 du 13 mai 2020 relative à l'ouverture des déchèteries du territoire de la Communauté de Communes du Haut-Béarn uniquement aux déchets collectés dans les bennes

Cette décision a été transmise en intégralité par mail du 5 juin 2020

- Décision n° 2020-05 du 28 mai 2020 relative à l'attribution de subventions et participations à des organismes extérieurs co-financés par la CCHB pour 2020 (2) Cette décision a été transmise en intégralité par mail du 5 juin 2020
- Décision n° 2020-06 du 4 juin 2020 relative à l'ouverture de crédits d'investissement Cette décision a été transmise en intégralité par mail du 5 juin 2020
- Décision n° 2020-07 du 4 juin 2020 relative à l'ouverture de crédits d'investissement Cette décision a été transmise en intégralité par mail du 5 juin 2020
- Décision n° 2020-07 du 4 juin 2020 relative à l'ouverture de crédits d'investissement Cette décision a été transmise en intégralité par mail du 5 juin 2020
- Décision n° 2020-08 du 17 juin 2020 relative à l'ouverture de crédits d'investissement Cette décision a été transmise en intégralité par mail du 19 juin 2020
- Décision n° 2020-09 du 19 juin 2020 relative aux groupements de commande pour des masques en tissu et pour des masques chirurgicaux et masques FFP2 Cette décision a été transmise en intégralité par mail du 19 juin 2020
- Décision n° 2020-10 du 19 juin 2020 relative à l'ouverture de prime exceptionnelle Cette décision a été transmise en intégralité par mail du 19 juin 2020
- Décision n° 2020-11 du 23 juin 2020 relative au confortement du Pont d'Enfer Cette décision a été transmise en intégralité par mail du 2 juillet 2020
- Décision n° 2020-12 du 26 juin 2020 relative à la convention de partenariat avec le Club Léo Lagrange de Bayonne pour la mise en œuvre de « Chantiers de jeunes bénévoles » Cette décision a été transmise en intégralité par mail du 2 juillet 2020
- Décision n° 2020-13 du 26 juin 2020 relative au Groupement de commande pour la mise en place d'un réseau de points numériques valorisant l'offre touristique - Attribution des marchés et demande de subvention Cette décision a été transmise en intégralité par mail du 2 juillet 2020
- Concernant le groupement de commandes en cours pour l'achat et la maintenance des défibrillateurs, au vu du nombre important de communes ayant adhéré au groupement (32 communes) et du contexte sanitaire, il était difficile de mettre en place une commission d'Appel d'Offres (CAO). Aussi, et conformément à l'article 4 de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020, il a été décidé de ne pas réunir de CAO et de procéder à la signature du marché le 2 juin 2020. L'accord-cadre a été attribué à la Sté SCHILLER pour un montant maximum de 120 000€ HT et pour une durée de 3 ans.

Cette décision a été transmise à l'ensemble des commune Affiché le bres du groupement par un courriel du 16 juin 2020. un courriel du 16 juin 2020.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

PREND ACTE du présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 28 juillet 2020

Suit la signature

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY